Réponse de Danielle Simonnet, candidate de la NUPES dans la 15e circonscription de Paris (20e arrondissement), à la lettre ouverte de la CGT Paris

Au préalable, je souhaite remercier la CGT de son engagement et de ces questions qui permettent de mettre au cœur du débat des législatives les questions de salaire, de retraites, de conditions de travail des salariés, de service public, de pouvoir d'achat, de logement, d'accueil des réfugiés, de droit de manifester, etc. Comme vous le savez, si M. Macron venait malheureusement à obtenir une majorité, il prévoit de porter des coups terribles à notre système social, et je sais que votre syndicat serait parmi les premiers à s'y opposer. Si à l'inverse nous l'emportons, nous aurons besoin d'organisations syndicales de combat pour aider les salarié.es à s'organiser face au MEDEF qui assurément ne verra pas d'un bon œil les mesures de hausse des salaires et de redistribution des richesses qui seront mises en place.
L'enjeu de faire gagner la NUPES et d'élire Jean-Luc Mélenchon Premier ministre est immense : c'est notre seule chance de mettre en œuvre dès maintenant un programme qui prévoit des avancées concrètes pour les salariés, avec la retraite à 60 ans, la hausse du SMIC, la réduction du temps de travail, la bifurcation écologique. C'est notre plus grande chance de bloquer le programme de Macron de casse sociale sans précédent.
Quelle que soit l'issue nationale du scrutin, vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés pour porter des mesures de progrès social, de réduction du temps de travail, pour défendre les services publics, et s'opposer aux mesures de maltraitance sociale, comme je l'ai fait sans relâche depuis des années en tant que militante et élue au Conseil de Paris.

Voici mes engagements concernant vos revendications :

- La retraite à 60 ans maximum avec un taux de remplacement de 75% et un minimum de pension égale au SMIC :

Le programme de la NUPES prévoit de rétablir la retraite à 60 ans avec 40 annuités, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles
Il prévoit également de rétablir les facteurs de pénibilité supprimés par Emmanuel Macron, de porter a minima au niveau du SMIC revalorisé toutes les pensions pour une carrière complète et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté, et d'indexer le montant des retraites sur les salaires.
Concernant le taux de remplacement, le contre-projet porté par la France insoumise à l'Assemblée lors de l'examen de la réforme des retraites proposait de calculer les droits à la retraite à partir des 10 meilleures années dans le privé, avec un taux de remplacement de 75%. C'est ce que je porterai également à l'Assemblée.

- Le SMIC brut à 2000€, la hausse des salaires, des pensions, des allocations et des minimas sociaux :

Nous souhaitons porter immédiatement le SMIC à 1500 euros nets, soit 1923 euros bruts, en accompagnant les TPE/PME
Nous proposerons également l'organisation d'une conférence sociale générale sur les salaires ainsi que dans chaque branche, qui aborderont notamment :

- les augmentations de salaires, notamment pour les métiers occupés majoritairement par des femmes dans les secteurs du soin, du lien et du contact
- les écarts de salaires : limiter l'écart de 1 à 20 entre le salaire le plus bas et celui le plus haut dans une entreprise
- la répartition de la valeur : fixer un seuil minimal pour les revalorisations salariales, afin que la somme consacrée aux revalorisations salariales soit au moins égale à la croissance du retour à l'actionnaire (dividendes et rachats d'actions)
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (salaires, formations, carrière, promotions…) : augmentation des sanctions financières et pénales (amendes, refus d'attribution de marchés publics), création de commissions de contrôle salarié dans les entreprises
- la formation, les parcours professionnels et les conditions de travail

Nous défendrons la revalorisation du traitement des fonctionnaires et le dégel du point d'indice. Nous serons toujours aux côtés des syndicats pour exiger des hausses de salaires et une amélioration du niveau de revenus des salariés et des fonctionnaires.
Nous mettrons en place la garantie dignité : aucun individu ne sera sous le seuil de pauvreté (1063 euros par mois pour une personne seule). Ce sera également valable pour les jeunes en formations, et se traduira par une augmentation des minima sociaux.

- La lutte contre le chômage, ce qui suppose d'interdire les licenciements boursiers et de créer des emplois à Paris pour répondre aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux :

Pour lutter contre le chômage, nous proposons de lancer des grands chantiers écologiques : l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale nous permettra de créer un million d'emplois en engageant un plan global de rénovation de nos infrastructures, en accélérant la modernisation et l'adaptation des lignes à haute tension pour réduire l'impact environnemental, en lançant un plan de dépollution des mers et océan, en rénovant l'intégralité des réseaux d'eau et d'assainissement, en lançant des grands travaux de rénovation des voies ferrées et de réouverture des lignes et gares fermées dans les trente dernières années, … Les besoins écologiques sont immenses, et tant de gâchis a été causé par les politiques libérales et leur inaction climatique criminelle !

Nous développerons également l'emploi public pour répondre à des besoins sociaux, en mettant fin aux politiques absurdes d'austérité et de baisse des dépenses publiques : par exemple dans les hôpitaux en restaurant des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français, et en engageant pour ce faire un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social, en revalorisant les métiers et les revenus et en augmentant les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux. Nous instaurerons également un service public de la petite enfance, nous recruterons 160.000 enseignants, lancerons un plan de recrutement d'emplois culturels, ainsi que dans l'ESR. Bref, partout où il y a des besoins non satisfaits, nous développerons les services publics pour y répondre.

Par ailleurs, nous mettrons en place la garantie d'emploi : tout chômeur de longue durée pourra se voir proposer un emploi utile dans un secteur d'urgence, rémunéré au moins au SMIC, financé par

l'État et cohérent avec ses qualifications, son parcours professionnel et ses souhaits, ou suivre une formation qualifiante prise en charge à 100 %.

Nous défendrons enfin l'interdiction des licenciements boursiers et des licenciements économiques par les entreprises qui versent des dividendes ou recevant des aides publiques.

- La durée de travail hebdomadaire de 32H :

Nous sommes favorables à la réduction tendancielle du temps de travail (dans la journée, la semaine, l'année, la vie) et souhaitons faire naître une société du temps choisi.
Pour cela, nous convoquerons une conférence nationale sur la réduction du temps de travail et la prise en compte de la pénibilité, qui abordera notamment :

- le rétablissement de la durée effective hebdomadaire du travail à 35 heures, par la majoration des heures supplémentaires
- le passage aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit immédiatement, et leur généralisation par la négociation collective
- la réduction du temps de travail annuel (sixième semaine de congés payés, etc.)

Nous remettrons en cause les autorisations de travail le dimanche afin de rétablir le repos dominical et l'harmonisation des temps sociaux.
Nous en finirons avec la flexibilisation, l'annualisation contrainte, l'intensification et les horaires fractionnés.

- Les 7 questions de l'intersyndicale des retraités :

> Indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen

Comme indiqué plus haut, le programme de la NUPES s'engage à indexer le montant des retraites sur les salaires

> Rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014

Ce rattrapage est nécessaire. Nous nous engageons pour cela à ce qu'aucune retraite à taux plein ne soit inférieure au niveau du SMIC et à porter le minimum vieillesse à 1063 euros.

> Annulation de la hausse de la CSG

Nous proposons de rendre la contribution sociale généralisée (CSG) véritablement progressive avec un barème à 14 tranches, afin que chacune et chacun paie selon ses moyens et reçoive selon ses besoins.

> Amélioration du système de santé hospitalier

Il est urgent de reconstruire le service public hospitalier, en réouvrant des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français. Nous engagerons pour cela un grand plan de recrutement des professionnels du soin et du médico-social.
Il faut non seulement arrêter les fermetures de lits, mais réouvrir tous ceux qui ont été fermés ! Mettre un terme aux regroupements d'hôpitaux, comme Beaujon-Bichat, aux privatisations comme celle de l'Hôtel-Dieu. nationalement il faut rompre avec la T2A et financer l'hôpital public en fonction de ses besoins, évalués d'abord et avant tout par les soignants et les usagers.
Nous actionnerons tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : création de centres de santé pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salariés, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de

la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, conventionnement sélectif, obligation temporaire d'installation, etc.

> Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par l'assurance-maladie et embauche/formation dans les Ehpad et les services à domicile,

Pour faire face collectivement à la perte d'autonomie, voici les propositions de la NUPES :

- Construire un service public de la dépendance, pour aider les seniors à rester à domicile
- Développer un réseau public de maisons de retraite aux tarifs harmonisés et accessibles
- Créer 10 000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans, refonder le modèle de financement, l'augmentation des moyens matériels et humains
- Former, qualifier et recruter en nombre suffisant le personnel nécessaire : au moins 210 000 personnels médico-sociaux et médicaux pour pouvoir respecter un ratio minimal d'encadrement « au chevet » des résidents
- Revaloriser les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile comme en institution en refondant les grilles de rémunération et de qualifications

Nous instaurerons le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale.
Pour lutter contre la maltraitance dans les Ehpad, je souhaite que nous proposions à l'échelle des collectivités des conseils des familles et des résidents d'Ehpad permettant de lancer l'alerte sur les situations anormales qui pourraient être observées, et assurer un service public bientraitant pour nos aîné.es. Aucun EHPAD privé lucratif ne sera autorisé.

> Remise en place de services publics de proximité

Pas de République sans services publics ! Des services publics de proximité doivent être rétablis, avec la réouverture dans tous les quartiers de bureaux de Poste, d'agences de la sécurité sociale, de la SNCF, d'EDF, etc. Le "tout numérique" est infernal pour nombre de personnes qui ne savent pas ou savent mal ou ne souhaitent pas utiliser ces outils. Il est nécessaire de rétablir l'accessibilité de toutes et tous au service public par le retour à un maillage territorial d'agences des principaux services publics nécessaires à toutes et tous. Nos services publics doivent restaurer le contact humain !

> Création d'un ministère dédié aux personnes âgées et aux retraités,

Si ce sujet n'est pas abordé dans le programme de la NUPES, il me semble en effet souhaitable qu'un sujet si important et qui concerne la quasi intégralité de la population (à la fois directement, au présent ou à l'avenir, et par les proches concernés) fasse l'objet d'un ministère de plein exercice.

- L'abandon des projets de fermetures d'hôpitaux et de services hospitaliers, dont Bichat-Beaujon et l'Hôtel-Dieu

Engagée de longue date pour l'abandon des ces projets, que j'ai demandé à maintes reprises au Conseil de Paris, vous pouvez compter sur moi pour poursuivre cette bataille décisive pour Paris. Concernant l'Hôtel-Dieu, la bataille contre la modification du PLU sur l'Hôtel-Dieu (condition de la mise en oeuvre du projet prévu par Novaxia) se poursuivra au Conseil de Paris avec Laurent Sorel, qui y siègera à ma place si je suis élue députée, et j'espère que nous pourrons ainsi empêcher ce projet de privatisation d'⅓ de l'Hôtel-Dieu pour y faire notamment un restaurant gastronomique et des commerces. En tant que députée de Paris, je défendrai toujours avec toute mon énergie l'abandon de ces projets de casse du service public, qu'il s'agisse du projet Hôtel-Dieu, de celui de fusion Bichat-Beaujon, qui conduirait à la suppression de 300 lits et au départ de 100 personnels ! ou de tout autre projet de réduction du service public hospitalier parisien.

L'Hôpital Tenon de mon arrondissement, comme tous les hôpitaux de l'AP-HP subit également des fermetures de lits et il lui manque 30% de personnels. L'hôpital public est en train de s'effondrer et il y a de quoi être très inquiet pour cet été.

- Le maintien de tous les lieux d'accueil du public et la réouverture des lieux qui ont fermé,

Comme dit plus haut, il est nécessaire de rétablir un service public de proximité, ce qui suppose de s'opposer à toute fermeture et d'exiger la réouverture des antennes de service public et lieux d'accueil du public qui ont été fermés.
Tous les services publics sont concernés. Je tiens notamment à aborder la problématique de l'administration fiscale souvent occultée.

- L'application effective du droit au logement opposable, le blocage des loyers et le maintien du ministère du logement,

L'absence de ministère du logement dans le gouvernement actuel en dit long sur les priorités du gouvernement. Alors que le logement est très souvent le premier poste de dépense des ménages, cette absence est indigne. Garantir le droit au logement opposable et abordable pour toutes et tous est au contraire une de nos plus grandes priorités.
Pour cela, nous porterons un grand plan de mesures, et notamment les propositions suivantes :

- Interdire les expulsions locatives sans proposition de relogement public
- Mettre en place une garantie universelle des loyers créant un filet de sécurité contre les impayés de loyers pour les locataires, comme pour les propriétaires
- Encadrer les loyers partout sur le territoire et à la baisse dans les grandes villes, adopter un bouclier logement qui limite la part des revenus consacrée à se loger. Nous donnerons les moyens aux collectivités de mettre en place une police du logement pour lutter contre les infractions aux règles d'encadrement des loyers, qui sont actuellement très fréquent. Cette délinquance financière doit cesser !
- Construire 200 000 logements publics par an pendant cinq ans aux normes écologiques les plus ambitieuses (avec une attention particulière à la réquisition des logements et bureaux vides, la nécessaire préservation des terres agricoles et le respect de pleine terre en zone dense)
- Réhausser le seuil minimal de logements sociaux par commune (loi SRU) à 30 %, augmenter les sanctions contre les communes hors la loi et ordonner aux préfets de se substituer systématiquement aux maires défaillants
- Imposer les hautes transactions immobilières spéculatives par une taxe progressive pour financer la lutte contre le logement indigne
- Rendre la rénovation des logements « passoires thermiques » obligatoire avant toute mise en location
- Lutter contre l'habitat indigne et insalubre : rendre obligatoire un « permis de louer » dans toute la France (autorisation préalable délivrée par les pouvoirs publics), lancer un grand plan de rénovation des logements, utiliser le droit de préemption et garantir un relogement décent et rapide des personnes mal logées
- Rétablir les aides publiques pour les HLM, éviter les hausses de loyers à la relocation et garantir le relogement à loyer constant dans le cadre des réhabilitations ou reconstructions
- Utiliser le droit de réquisition et les surtaxes pour lutter contre les logements vacants, et les remettre en location
- Imposer dans les constructions neuves que 100 % des logements soient accessibles, comme le prévoyait la loi handicap de 2005
- Lutter contre la spéculation sur le logement en limitant les locations de courte durée (de type AirBnB) aux propriétaires-occupants et pendant une période limitée

- Lancer un plan d'urgence de prévention et d'éradication des punaises de lits, avec la création de services publics locaux dédiés
- Réviser les Plans de prévention des risques d'inondations à la hauteur des nouvelles menaces et créer un Fonds d'aide à la relocalisation des constructions menacées par les inondations et la montée des mers
- Revaloriser les aides personnelles au logement (APL) au regard de l'inflation, revenir sur les réformes du quinquennat Macron et notamment la coupe de 5 euros et renforcer les moyens dédiés à l'accompagnement pour lutter contre le non-recours

Engagée dans le 20e auprès des locataires en situations de mal-logement, je ferai de ce sujet l'une des priorités de mon mandat, en co-construisant avec les habitant.es et les associations et fédérations de locataires des propositions de loi (sur les ascenseurs, sur la lutte contre les nuisibles, etc.). J'accompagnerai, comme je le fais déjà par exemple en soutenant les habitants du quartier Python, l'auto-organisation des collectifs d'habitant.es pour leur droit à un logement digne, aux côtés des associations de locataires : une des premières étapes de la souveraineté du peuple, c'est de pouvoir s'organiser face à un bailleur qui ne le respecte pas et de ne pas se résigner à vivre chaque jour dans un habitat indigne. Je défendrai donc une plus grande implication des locataires dans les projets et les prises de décisions des bailleurs, notamment en proposant l'instauration de conseils locaux d'habitants du parc social, en renforçant les pouvoirs et moyens accordés aux associations de locataires, afin de permettre aux habitant.es d'être entendu.es et davantage impliqué.es dans les décisions qui concernent leur lieu de vie.

- L'amélioration des transports en commun

Nous proposons de créer un pôle public des transports et de la mobilité, autour de la SNCF réunifiée et 100 % publique, afin d'assurer une égalité de service et d'accès sur le territoire, refuser l'ouverture à la concurrence des lignes ferroviaires
Nous rouvrirons les lignes ferroviaires du quotidien, augmenterons le nombre de trains, maintiendrons (ou restaurerons) des guichets physiques dans les gares
Nous engagerons un plan national de soutien massif au développement des transports collectifs publics (métro, bus, tram, tram-train, câble…) dans les grandes agglomérations. Nous nous opposerons à la mise en concurrence et la privatisation à l'oeuvre de la RATP.
Enfin, nous garantirons des tarifs accessibles et des mesures de gratuité ciblée (jeunes, précaires, etc.) et baisserons la TVA sur la tarification des transports en commun à 5,5 %. L'objectif de gratuité est un cap à la fois social et écologique à poursuivre.

- L'abrogation de la loi El Khomri, des ordonnances Macron, de la réforme de l'assurance chômage et de la loi de transformation de la fonction publique

L'abrogation de ces lois iniques fait partie des marqueurs de la NUPES, et vous savez mon engagement contre ces différentes lois lorsqu'elles ont été imposées. Vous pouvez compter sur moi pour demander leur abrogation, et pour m'opposer plus généralement à toute loi allant dans le sens de la casse du droit du travail ou du service public.

- L'engagement de la responsabilité civile et pénale des donneurs d'ordre pour les accidents du travail chez les sous-traitants

Comme nous le scandons si souvent dans les manifestations : la sous-traitance, c'est la maltraitance. C'est d'ailleurs une grande fierté pour moi que la NUPES ait fait le choix d'investir parmi ses candidat.es Rachel Keke, une des figures de ces batailles et porte-parole de la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles. Les donneurs d'ordre doivent donc être tenus pour responsables de ce que subissent celles et ceux qui sont exploité.es via la sous-traitance du fait de leurs choix de

recours à la sous-traitance. Plus généralement, il faut mettre fin à la sous-traitance et exiger la réintégration directe des salariés sans recours à la sous-traitance, que ce soit dans le secteur public (université, collectivités, administrations) ou privé (hôtels, entreprises). La sous-traitance est toujours un prétexte pour sous-payer et dégrader les conditions de travail des salarié.es.

- L'interdiction du plomb dans toute construction, nouvelle ou en cours

Le plomb dans les constructions a des conséquences désastreuses sur la santé des travailleurs. Il est nécessaire que son usage soit interdit dans toute construction nouvelle ou en cours. L'incendie de Notre-Dame a rappelé ce danger important : hélas les conditions de sécurité n'ont pas été assurées après l'incendie et lors de la réhabilitation, avec une exposition des salariés et des riverains à des quantités de plomb importantes. Le choix de reconstruire à l'identique y compris en utilisant du plomb est une erreur dramatique, contre laquelle je me suis opposée, via un vœu adopté par le Conseil de Paris. Je tiens à saluer l'implication de la CGT dans le collectif.

- L'accueil digne des migrants et le droit des travailleurs sans papiers à être accueillis physiquement en préfecture et d'y bénéficier d'une procédure simplifiée de régularisation

Vous connaissez mes engagements de longue date aux côtés des personnes sans papiers, pour leur régularisation et le droit des personnes éxilées à un hébergement et à un accueil digne. Le programme de la NUPES prévoit d'assurer notre devoir d'accueil et d'humanité envers les exilés, d'où qu'ils viennent. La preuve par l'Ukraine montre qu'il est possible d'accueillir. La discrimination en la matière en fonction du pays d'orignie est une honte pour notre République.
Je défendrai un accès facilité aux visas, la régularisation des sans-papiers, étudiants, parents d'enfants scolarisés et l'instauration de la carte de séjour de dix ans comme titre de séjour de référence.
Nous garantirons l'accès effectif aux soins de toutes et tous face aux instrumentalisations politiques de l'aide médicale d'État (AME), mettrons fin au règlement Dublin, et renégocierons les accords du Touquet.
Nous prendrons en charge les personnes migrantes grâce à des structures d'accueil et d'hébergement en nombre suffisant sur tout le territoire, en finirons avec le délit de solidarité et créerons un guichet unique d'accueil. Nous garantirons pleinement le droit d'asile.
Nous exigerons que les jeunes isolés étrangers, notamment lorsqu'ils sont en recours, soient pris en charge par les départements via l'Aide sociale à l'enfance, dont les moyens devront être revalorisés et dont nous proposerons qu'elles poursuivent l'accompagnement des jeunes, lorsqu'ils ou elles le souhaitent, jusqu'à 25 ans : les mises à la rue de jeunes de l'ASE à 18 ans sont inacceptables.

- L'abandon de la doctrine du maintien de l'ordre fondée sur la tension et la répression, pour une nouvelle doctrine fondée sur l'apaisement et la désescalade

Si Jean-Luc Mélenchon est Premier ministre, il ne maintiendra pas le préfet Lallement, responsable de tant d'atteintes aux libertés fondamentales et au droit de manifester, tant de personnes éborgnées, violentées et qui ne peut rester en poste. Nous restaurerons pleinement le droit de manifester en développant une doctrine de désescalade. Ainsi, face au constat d'usage disproportionné de la force, notre doctrine de désescalade est un choix politique fondé sur le discernement et la connaissance des comportements en manifestation. Elle s'inscrira dans la volonté de réhabiliter la doctrine française du maintien de l'ordre fondée sur le triptyque : mise à distance des manifestants, intervention collective et sur ordre, et emploi graduel et réversible de la force. Avocat·es, observateur·ices, journalistes, procureur·es, toutes et tous auront leur place en manifestation pour s'assurer du respect des libertés fondamentales.

La désescalade s’obtient en amont et pendant une manifestation avec l’instauration d’un dialogue entre les organisateurs d’une manifestation et la préfecture. Le déploiement de la force doit être graduel et proportionnel : certaines techniques comme l’usage de la nasse, les armes mutilantes comme les LBD 40 et diverses grenades seront interdites. L’usage de gaz lacrymogène doit être réduit.
Les personnes sur le terrain doivent être spécialement formées et entraînées. Les BRAV-M seront dissoutes. Seuls les agent·es du renseignement territorial clairement identifié·es pourront être en civil dans les cortèges.